



**NIMEC**

**Site de Rouen**



## **Journée de recherche de l'ADERSE**

« Développement Durable, Management public et  
Responsabilité Sociale de l'Entreprise »

**Vendredi 11 juin 2010**

Université de Rouen  
Pôle Pasteur – 3, avenue Pasteur – 76186 Rouen cedex 1

## **Appel à communications**

***Une sélection des communications sera publiée dans un numéro spécial de la revue « Politiques et Management Public »***

Le développement durable semble à tort s'ordonner sous le signe de la séparation public-privé : pour simplifier, les agendas 21 des collectivités territoriales d'un côté, les outils de prise en compte de l'écologie (technologies propres, cycle de vie des produits, certification...) des entreprises de l'autre. Pourtant, l'imbrication croissante entre ces deux pôles peut être mise en évidence dans de multiples domaines.

Les politiques publiques ont pour genèse des espaces de concertation, comme en France avec les Grenelles de l'environnement, où s'affrontent pour mieux se concerter les milieux industriels et les représentants de la société civile ; les pouvoirs publics ne jouent parfois, et même concernant les questions essentielles, qu'un rôle d'arbitre. Citons la participation des représentants des syndicats professionnels et des ONG dans de multiples programmes nationaux ou européens comme *Reach* sur le lien santé-environnement... La définition et la construction du bien commun deviendraient ainsi largement partagées, fruit d'une concertation conflictuelle croissante comme en attestent, en dépit de l'échec récent de Copenhague, les sommets de la Terre.

Plus prosaïquement, la mise en œuvre du développement durable est souvent limitée par une offre insuffisante dans les techniques écologiques de pointe comme dans la capacité de recyclage des produits en fin de vie. La pénurie d'opérateurs et de main-d'œuvre qualifiée se fait sentir pour la mise aux normes environnementales des bâtiments et des logements. L'explosion attendue des emplois verts suppose un essor considérable de formation, de création de PME et un investissement des donneurs d'ordre qui ne pourront voir le jour que dans le cadre de programmes publics de grande ampleur.

Mais la question essentielle, peu abordée, est de savoir si les entreprises – en particulier les plus grandes – auront la volonté de s'engager dans la conception et la construction d'une société où l'économie serait au service de l'homme et de son milieu naturel. La Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises actuelle va-t-elle dans ce sens autrement qu'à très petits pas ?

Les contributions attendues illustreront la variété des domaines, au Nord comme au Sud, où des espaces de concertation entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile sont à l'œuvre pour définir des politiques de développement durable audacieuses au détriment des profits à court terme. Les enjeux majeurs de ce siècle sont sans doute suspendus aux résultats des stratégies d'alliances nouvelles où la RSE doit s'imposer en raison de la place occupée par l'économie, du local au niveau mondial, dans la vie des hommes et dans leur aspiration au dialogue démocratique.

31 mars 2010	Date limite de remise des soumissions de communications (texte intégral)
15 mai 2010	Réponse du Comité scientifique pour l'acceptation des communications

Toutes les communications, en français ou en anglais, doivent être adressées  
exclusivement par courriel à [francis.concato@univ-rouen.fr](mailto:francis.concato@univ-rouen.fr)

Chaque communication fera l'objet d'une évaluation anonyme par deux lecteurs  
(trois en cas de désaccord marqué)

### **Comité d'organisation**

**Nicole BARTHE**

Professeur des Universités, Université de Nice Sophia-Antipolis, Présidente de l'ADERSE

**Caroline CINTAS**

Maître de Conférences, Université de Rouen

**Francis CONCATO**

Ingénieur d'études, Université de Rouen

**Bérangère GOSSE**

Maître de Conférences, Université de Rouen

**Gérald ORANGE**

Professeur des Universités, Université de Rouen

**Jean-Jacques ROSÉ**

EHESS-SHADYC, Vice-Président de l'ADERSE

**Eric VATTEVILLE**

Professeur des Universités émérite, Université de Rouen

**Zahir YANAT**

Professeur, BEM, Vice-Président de l'ADERSE

## **Comité scientifique et CSP de l'ADERSE**

### **ALBOUY Michel**

Professeur des Universités – IAE de Grenoble

### **BARET Pierre**

Professeur associé – ESC La Rochelle

### **BARTH Isabelle**

Professeur des Universités – EM Strasbourg et CESAG

### **BARTHE Nicole**

Professeur des Universités – Nice Sophia Antipolis ; Présidente de l'ADERSE

### **BATSCH Laurent**

Professeur des Universités – Président de l'Université Paris IX Dauphine

### **BONNET Marc**

Professeur des Universités – Jean Moulin Lyon III ; Directeur adjoint de l'ISEOR, Président de l'AGRH

### **CASTELNAU Philippe**

Enseignant-Chercheur – Institut National des Télécom

### **CUEVAS Fernando**

Professeur – ESC Pau

### **DESMAZES Jean**

Professeur - Université de la Rochelle

### **DUBOIS Pierre-Louis**

Professeur – Université Paris II Panthéon Assas ; Délégué Général de la FNEGE

### **DUYCK Jean-Yves**

Professeur des Universités – La Rochelle

### **ECOTO François**

Enseignant - Chercheur – IAE Lyon III

### **GUILLON Bernard**

Maître de Conférences HDR – IUT Bayonne – Université de Pau et des Pays de l'Adour

### **HARTMAN Laura**

Professor of Business Ethics & Associate Vice President – DePaul University Executive Office (USA)

### **KIANVU Tamo**

Professeur des Universités – Vice-Recteur de l'Université d'Angola

### **LAMARQUE Eric**

Professeur des Universités – Bordeaux IV

### **LEBRATY Jean-Fabrice**

Professeur des Universités – Nice Sophia Antipolis

### **LÉPINEUX François**

Professeur et Directeur du Centre pour l'Entreprise Responsable – ESC Rennes School of Business, Past-President de l'ADERSE

### **LOUART Pierre**

Professeur des Universités – Directeur de l'IAE de Lille ; Président du réseau des IAE

### **MARCO Luc**

Professeur des Universités – Paris XIII

### **NEKKA Hadj**

Maître de Conférences – IUT Angers

### **ORANGE Gérald**

Professeur des Universités – IAE Université de Rouen

### **PELLISSIER-TANON Arnaud**

Maître de Conférences – Université Paris I Panthéon Sorbonne

### **PERETTI Jean-Marie**

Professeur des Universités – Université de Corse et professeur à l'ESSEC, Président de l'IAS, Président du Comité Scientifique de l'ADERSE

### **PESQUEUX Yvon**

Professeur des Universités – Chaire de Développement des Systèmes d'Organisation – CNAM Paris

### **PLANE Jean-Michel**

Professeur des Universités – Montpellier 3

### **ROLLAND Blandine**

Maître de Conférences HDR – Université de Haute-Alsace

### **ROSÉ Jean-Jacques**

Sociologue – EHESS Marseille - SHADYC – Ancien chargé de cours à Paris IV Sorbonne

### **SAVALL Henri**

Professeur des Universités – Lyon 3, Directeur de l'ISEOR

### **TRINQUECOSTE Jean-François**

Professeur des Universités – Bordeaux IV

### **VATTEVILLE Eric**

Professeur émérite des Universités – IAE Université de Rouen

### **YANAT Zahir**

Professeur – Bordeaux Ecole de Management

### **ZARDET Véronique**

Professeur des Universités – Lyon III ; Co-Directrice de l'ISEOR

# Bulletin d'inscription

(à renvoyer sans tarder, avant le lundi 7 juin)

Nom :

Prénom :

Qualité :

Institution :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse électronique :

**Intitulé de la communication :**

## Droits d'inscription

*(Les frais couvrent les actes de la journée (Cd-Rom), les pauses-café et le déjeuner)*

Enseignants et chercheurs, praticiens : 120 euros - Doctorants : 80 euros

Paiement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Rouen ou par mandat administratif. Une facture peut être demandée à Francis Concato  
[francis.concato@univ-rouen.fr](mailto:francis.concato@univ-rouen.fr)

## Hébergement

La ville de Rouen dispose de nombreux hôtels à proximité de la gare. Vous les trouverez dans le *Guide du Routard* ou sur le site de l'*Office de tourisme*. Réservez très en avance car les hôtels sont surchargés de demandes à cette période.

## Normes éditoriales

Le texte des communications ne doit pas dépasser 12 pages, soit 35 000 caractères espaces compris. Il doit comprendre un résumé de 10 lignes maximum, en français et en anglais et un maximum de 5 mots clés.

Le nom du ou des auteurs ne doit figurer que sur la première page.

Tout le texte sera en taille 12, sans alinéa avec un espacement de 6 points après chaque paragraphe, sans haut de page ou bas de page autre que la pagination.